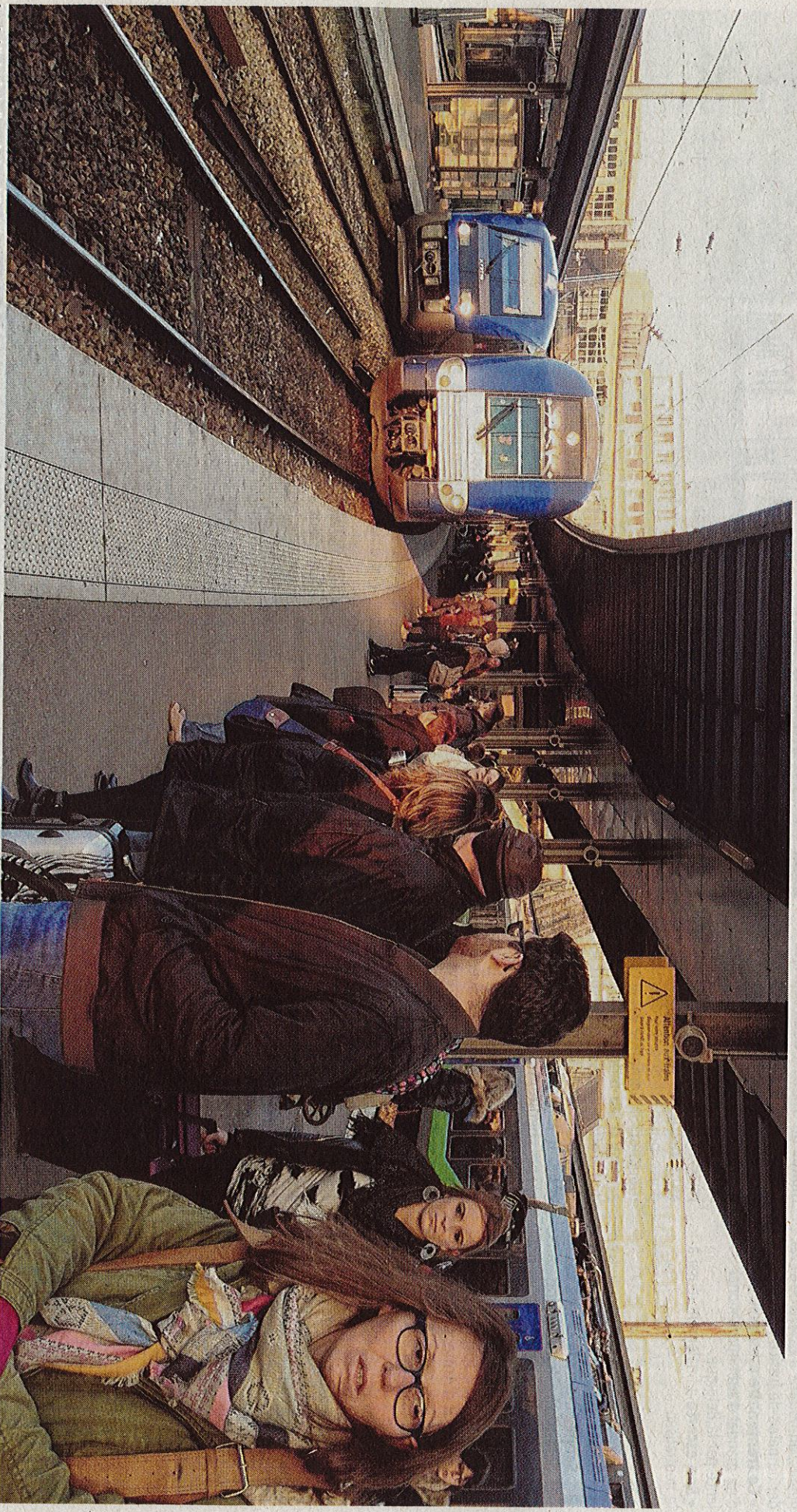


SNCF

AMIENS-LILLE, CE N'EST PAS ENCORE L'HEURE

HAUTS DE FRANCE Les relations en 1 h 09 au lieu de 1 h 20 entre Amiens et Lille, promises par Xavier Bertrand, ne sont pas pour tout de suite.



Les habitudes de la ligne Amiens-Lille - ils sont de plus en plus nombreux - devront se contenter pour un moment encore des TER.

Exercice obligé depuis la régionalisation du TER en 2002, les comités d'étoile rebaptisés dans les Hauts-de-France « comités régionaux du TER » permettent, une fois par an, de faire un point avec les usagers sur l'année écoulée et surtout sur les dossiers à venir. L'exercice 2016 à Amiens n'a pas manqué à la règle. Franck Dhersin, élu régional président de la commission transports et Dominique Normant, directeur SNCF du TER Picardie, ont profité de l'occasion pour évoquer les quelques dossiers qui feront l'actualité ferroviaire régionale en 2017.

Première nouvelle : il n'y aura pas à brève échéance, de liaison en 1 h 09 entre Amiens et Lille. Bien qu'annoncé par Xavier Bertrand

comme une priorité régionale, cette accélération des relations entre les deux plus grandes agglomérations de la nouvelle région se heurte à des contraintes techniques, liées notamment à la densité du trafic dans le secteur Arras-Douai-Lille. « Nous ne sommes pas parvenus à insérer ces circulations dans les sillons existants, rappelle Dominique Normant. Sauf à le faire en heures creuses, ce qui ne présente

pas grand intérêt... » Ces relations étaient prévues pour septembre dernier. Aucune nouvelle échéance n'est annoncée.

ABANCOURT-LE-TREPONT « PRIORITAIRE »

La ligne Amiens-Tergnier, actuellement en chantier, vivra au rythme des trains-travaux jusqu'au mois de mars prochain. SNCF réseau y renouvelle 63 km de voie. Un vaste chantier qui pénalise les circula-

tions dont certaines sont supprimées en journée, d'autres ralenties. Des moyens de substitution routiers sont mis en place. Le prix à payer pour achever la modernisation de cet axe entamée en 2014 sur la section Tergnier-Laon-Reims. La SNCF y investit seule, 80 M€.

Abancourt-le-Tréport enfin sauvée ? Réponse en 2019. Dans l'immédiat, la SNCF se met en ordre de

LA SNCF VERSE 1,32 MILLION D'EUROS DE DÉDOMMAGEMENTS

1,32 million d'euros... C'est le montant des dédommagements versés en 2015 par la SNCF aux usagers de la région. Rappelons que la Picardie est la seule région de France dont la convention d'exploitation du TER prévoit une indemnisation des usagers.

Deux cas de figure : la régularité sur un axe, inférieure à

97 % pendant deux mois consécutifs, et un train retardé de 2 heures. En tout, 47 426 voyageurs ont bénéficié de cette garantie en 2015.

La somme devrait être équivalente en 2016, les performances en matière de régularité ayant été peu ou prou les mêmes que celle de l'année précédente.

marche pour réaliser les études sur une ligne dans un état pitoyable avec des ralentissements à 40 km/h en certains points. Inscrit au contrat de plan Etat-Région (CPER), ce projet à 60 M€ est censé donner une seconde jeunesse à la ligne historique des « conges payés ». Fin des études à la mi-2017, début des travaux en janvier 2019 pour une (re)mise en service à la fin de cette même année.

« À condition que l'argent existe, car pour l'instant il n'est pas prévu dans le CPER », nuance le responsable SNCF-Réseau, Franck Dhersin lui-même, rassure la salle : Gérald Darmanin (vice-président LR chargé des transports) a annoncé que ce projet « est prioritaire ». Reste à passer de la parole aux actes. ■ PH. FLOUQUER